



Numéro de dossier du greffe

\_\_\_\_\_ (Nom du tribunal)

situé(e) au \_\_\_\_\_  
Adresse du greffe

**Formule 25A:  
Ordonnance  
de divorce**

**Requérant(e)(s)**

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Juge (écrivez le nom en caractères d'imprimerie ou dactylographiez-le)

**Intimé(e)(s)**

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Date de l'ordonnance

Le tribunal a entendu une requête de (nom) \_\_\_\_\_  
le (date) \_\_\_\_\_

Les personnes suivantes étaient présentes au tribunal (Indiquez le nom des parties et des avocats présents. Ce paragraphe peut être biffé si le divorce n'est pas contesté.)

Le tribunal a recueilli des témoignages et entendu des observations au nom de (nom(s)) \_\_\_\_\_

**CE TRIBUNAL ORDONNE QUE :**

Si le tribunal décide 1. (nom et prénom officiels des conjoints) \_\_\_\_\_  
que le divorce devrait prendre effet plus tôt, remplacer "31" par le nombre de jours inférieur. qui se sont mariés à (lieu) \_\_\_\_\_  
le (date) \_\_\_\_\_  
soient divorcés et que le divorce prenne effet 31 jours après la date de la présente ordonnance.

(Ajoutez d'autres paragraphes si le tribunal ordonne d'autres mesures de redressement.)

---

*Tracez une ligne horizontale en travers de tout espace laissé en blanc sur la présente page. Au besoin, joignez des pages supplémentaires.*

---

*Date de la signature*

*Signature du juge ou du greffier du tribunal*

**REMARQUE** : *Aucun des conjoints ne peut se remarier avant que la présente ordonnance ne prenne effet, auquel moment vous pouvez obtenir un **Certificat de divorce** auprès du greffe.*